

Le mot de la semaine

par James Chéron
Maire de Montereau-fault-Yonne
Conseiller régional

Mairie et entreprises, unies sur le front de l'emploi

La crise sanitaire ne nous fait pas oublier les sujets de long terme, dont l'emploi évidemment. Et certaines nouvelles sont bonnes en la matière. Par exemple la SAM dans la zone industrielle propose 42 nouveaux emplois, de la mécanique à la production jusqu'à la maintenance industrielle. Ou encore, INTERSPORT, qui s'installe dans les anciens locaux de Mr Bricolage dans la zone de la Sucrerie, se lance dans le recrutement de 30 à 35 collaborateurs, vendeurs et managers.

Pour encourager le recrutement local, la Municipalité a élaboré une convention de partenariat approuvée lors du dernier conseil municipal, engageant la ville et les entreprises partenaires à associer leurs forces pour faire connaître ces nouveaux postes, et mettre en relation les profils Monterelais prioritairement, en recherche active d'emplois ou en projet de reconversion professionnelle. Le «Carrefour de la réussite», nouveau service municipal pour l'emploi des jeunes notamment, sera le facilitateur de cette démarche collective, laquelle associera naturellement les acteurs de l'emploi.

Après la création du «Club des entrepreneurs», ces partenariats très opérationnels entre la ville et des entreprises témoignent de la dynamique économique que connaît Montereau. Montereau, au carrefour de toutes les réussites !

#StopCovid

Fermeture des écoles et lycées, vacances modifiées... les mesures en vigueur depuis le 6 avril.

«Depuis les premiers jours du mois de mars, nous sommes entrés dans une course de vitesse. D'un côté, la vaccination, et de l'autre, la propagation, dans toute l'Europe, d'une nouvelle forme de virus qui a fait apparaître une épidémie dans l'épidémie». Lors de son allocution télévisée du mercredi 31 mars, Emmanuel Macron a fixé les règles sanitaires qu'il s'agira désormais de suivre pour les 4 semaines à venir. Revue de détail.

Fermeture des écoles et des crèches pour 3 semaines

Depuis le 6 avril, les crèches, écoles, collèges et lycées ont fermé leurs portes. Tous les élèves du primaire et du secondaire suivent cette semaine leurs cours à distance. Ils enchaîneront par 2 semaines de vacances scolaires, toutes zones confondues.



Les maternelles et élémentaires retrouveront leurs enseignants en présentiel à partir du 26 avril.

Les collégiens et les lycéens reprendront les cours à la même date mais en distanciel à 100 %, avant de retrouver leurs enseignants le 3 mai (en demi-jauge). Les étudiants peuvent, quant à eux, continuer de se rendre à l'université

pour une journée par semaine.

Déplacements

Le couvre-feu de 19 heures à 6 heures est maintenu, les déplacements «pour prendre l'air» sont limités à un rayon de 10 kilomètres autour de chez soi, sur présentation d'une attestation de domicile ou d'une pièce d'identité. Il reste pos-

sible d'aller faire des achats dans un rayon de 30 kilomètres à condition de se munir de l'attestation disponible sur le site du ministère de l'intérieur et sur l'appli «Tous Anti Covid». Les déplacements professionnels sont autorisés sans limite de kilomètres.

Les rassemblements de plus de 6 personnes à l'extérieur sont strictement interdits.

La vaccination étendue aux plus de 60 ans

La vaccination contre le Covid-19 sera étendue à toutes les personnes âgées de plus de 60 ans le 16 avril, puis à toutes celles de plus de 50 ans le 15 mai. Les personnes de moins de 50 ans suivront mi-juin et «d'ici à la fin de l'été, tous les Français de plus de 18 ans qui le souhaitent pourront être vaccinés», a précisé le chef de l'État.

Pôle Médical Municipal

Le côté de la rue Fleur Bégné, on enregistre 1526 consultations à POM3, malgré le décès récent du Docteur Bailay. Ici encore, la Ville continue d'investir. Une borne de téléculte a été récemment commandée. Elle sera opérationnelle d'ici quelques semaines pour les symptômes suivants : maux de tête, mal de gorge, douleur à l'oreille, douleur à la poitrine, infection urinaire... Deux orthophonistes vont également rejoindre l'équipe à partir de septembre. Enfin, pour ce qui concerne l'aménagement d'un second Pôle Médical Municipal dans les

laboratoires permanents et aux pharmacies.

locaux de l'ancienne trésorerie, «j'ai fait acter un soutien de la Région à hauteur de 374 110 euros pour ce projet. Nous avons déjà des pistes pour des dentistes, des orthophonistes et des généralistes. Une liste de professionnels qui pourrait naturellement s'allonger car l'ambition municipale est forte» confirme James Chéron. Ce ne sont pas moins de 12 cabinets dont 2 cabinets dentaires (avec salles de radiologie et de chirurgie dentaire) qui y seront effectivement aménagés dans 500 m² de locaux sur 3 niveaux accessibles par un ascenseur, en plein centre-ville, à proximité des plus de 500 places de stationnement offertes par les parkings Rustic et Faiencerie. Ouverture prévue dans moins d'un an.

Priorité santé !

Dans ce contexte particulier, la Ville, dans le peu de marge décisionnelle dont elle dispose, a mis tous ses moyens au service de la stratégie portée par l'État. Ouverture des centres de vaccination et de tests PCR en janvier dernier, poursuite du développement de son Pôle Médical Municipal (POM3), installation prochaine d'un second en Ville Basse... «la santé des Monterelais est ma priorité» confirme ainsi le maire James Chéron.

VACCINATION

Depuis l'installation à la salle Rustic en janvier dernier du centre de vaccination, 4036 personnes ont été vaccinées, sans compter bien sûr les médecins qui vaccinent dans leurs cabinets et, l'hôpital,

DU 7 AU 14 AVRIL 2021

DANS TOUT
L'ESPACE
PUBLIC :



NOS P'TITES INFOS...

#StopCovid FAITES-VOUS VACCINER !

La vaccination permet de se protéger et de protéger les autres. Pour l'heure, elle est ouverte aux + de 70 ans, ainsi qu'aux personnes de 50 à 69 ans atteintes d'une comorbidité. Même si la patience reste de mise, des créneaux sont disponibles et de nouveaux continuent de s'ouvrir régulièrement. Pour rappel, la prise de rendez-vous est possible via doctolib, sante.fr, chez un pharmacien, un médecin de ville ou au centre de vaccination de la salle Rustic. Il est également possible de téléphoner à PoM3, au 01 82 34 00 25.

#StopCovid DE L'APPLICATION DES MESURES SANITAIRES GOUVERNEMENTALES À MONTEREAU

» **Ecoles** : Cette semaine, l'enseignement se fait à distance. Néanmoins, les enfants des «personnels prioritaires» sont accueillis s'ils ont -16 ans, sur présentation d'une attestation sur l'honneur de l'absence de toute solution de garde alternative, d'un justificatif attestant de l'appartenance à une catégorie prioritaire du ou des parents : carte professionnelle, attestation de l'employeur... À retrouver sur <https://ien-montereau.circo.ac-creteil.fr>.

» **Crèches** : La crèche P'tit Navire (au Confluent des Bambins) est également ouverte de 6h30 à 19h pour les enfants des «personnels prioritaires».

» **Marchés** : Seuls les commerces alimentaires ou proposant la vente de plantes, fleurs, graines, engrains, semences et plants d'espèces fruitières ou légumières sont autorisés dans les marchés ouverts et couverts.

» **Conservatoire** : Le Conservatoire Gaston Litaize est fermé. Il n'est autorisé à ouvrir que pour les pratiquants professionnels, les formations délivrant un diplôme professionnel, l'accueil des seuls élèves inscrits en troisième cycle. Pour les autres, les cours sont assurés à distance. Les cours en présentiel pour les élèves mineurs pourraient reprendre le 3 mai, en fonction de l'évolution de l'épidémie.

» **Activités physiques et sportives** : Les gymnases et les stades sont fermés et ne sont autorisés à ouvrir au public que pour l'activité des sportifs professionnels et de haut niveau, les activités sportives participant à la formation universitaire ou professionnelle, les activités physiques des personnes munies d'une prescription médicale, les formations continues ou des entraînements nécessaires pour le maintien des compétences professionnelles. Ils rouvriront pour les activités physiques et sportives des groupes scolaires et périscolaires constitués des enfants dont l'accueil est autorisé à compter du 25 avril 2021 (sous réserve de modifications ultérieures).

» **Médiathèques** : Les Médiathèques restent ouvertes aux horaires habituels avec un protocole sanitaire strict (masque obligatoire à partir de 11 ans, désinfection obligatoire des mains à l'entrée avec du gel hydroalcoolique, jauge de fréquentation limitée à 30 personnes...). Et toujours cette possibilité de réserver les ouvrages et de venir simplement les retirer en cliquant sur ce lien : montereau77.bibli.fr/opac/

Hôtel de Ville - 54, rue Jean Jaurès

Tél. 01 64 70 44 00

Mairie annexe - 3, rue André Thomas

Tél. 01 60 57 21 00

Toute l'info municipale :

montereau77.fr



Directeur de la publication : **Haris MEBARKI**

Rédacteur en chef : **Bertrand LECLAIR**

Rédaction : **Jérôme LEFIER - Fanny DOS SANTOS**

Impression - Distribution : MAIRIE DE MONTEREAU

Tribunes libres

LISTE «EN AVANT MONTEREAU»

Des «séjours intelligents» cet été pour les jeunes Montereais ! Dès cet été 2021, les jeunes de 6 à 17 ans, particulièrement éprouvés durant la crise sanitaire, vont pouvoir voyager et découvrir de nouveaux horizons grâce à un nouveau dispositif municipal : les «séjours intelligents». Au choix : raid aventure, séjour de sensibilisation à la prévention routière et au secourisme, passeport volcan-sport-patrimoine, découverte du milieu marin, initiation aux arts du cirque... et même du camping urbain à Frankfort en Allemagne avec une visite de notre ville jumelée Walldürn.

La Municipalité souhaite ainsi proposer une offre de «séjours», permettant aux jeunes Montereais de vivre l'éloignement de leur périmètre de confort, en alliant activités ludiques et éducatives dont ils sortiront assurément grandis. Ces séjours thématiques sont proposés à des prix très attractifs, entre 50 et 120 euros par jeune et par séjour selon le quotient familial, pour être accessibles à toutes et tous.

Encore un engagement électoral de tenu !

Stéphane Dervillez
Adjoint au maire délégué à la vie scolaire, à la jeunesse, à l'enseignement supérieur, à la formation et à l'emploi

LISTE «VIVRE AU CONFLUENT»

Groupe «Montereau Confluence»

QUI S'OCCUPE DE LA SANTÉ

DES MONTERELAIS ?

Le maire adjoint en charge de la santé des montereais a démissionné apparemment pour n'avoir pas assez été entendu et avoir vu ses projets refusés. Médecin, bien connu de Montereau, il a même été amené à quitter notre ville pour exercer à Château-Thierry. C'est dire si la politique locale peut être violente. Nous imaginions, lors du conseil municipal du 27 mars dernier, voir l'un ou l'une nouvelle adjointe à la santé élu(e). En effet au regard de la pandémie, des problèmes de cluster dans certaines écoles et dans certains services municipaux ou encore du fonctionnement chaotique du centre municipal de vaccination il nous semblerait indispensable de mobiliser derrière un adjoint, compétent et disponible, tous les moyens pour apporter aux montereais(es) les protections de la mairie dans cette période sanitaire si difficile. Qui va prendre en charge ces politiques à l'heure où le maire va être très mobilisé par sa campagne pour les élections régionales ? Ce non remplacement est ce la signe qu'un adjoint à la santé ne sert à rien ? Si c'est le cas pourquoi en avoir désigné un en juin dernier ? Voilà un élément de plus qui renforce notre inquiétude quand au fonctionnement des services municipaux.

Hervé Deydier
Pour le groupe Montereau Confluence

Démocratie participative

Le Conseil des jeunes a tenu sa 1^{ère} séance

Déjà au travail. Samedi 3 avril à l'accueil de loisirs des Rougeaux, le Conseil des Jeunes de Montereau a tenu sa toute première séance, dans le respect des gestes barrières bien sûr. Pour rappel, l'assemblée évidemment paritaire, rassemble des habitants entre 16 et 20 ans issus de tous les quartiers de la commune tirés au sort publiquement parmi les candidats.

PAROLE

Au programme de cette réunion : installation des membres, présentation du fonctionnement du conseil, signature de la Charte éthique ainsi que de la Charte municipale des valeurs de la République et de la laïcité. Mais aussi premières discussions en séance sur des sujets tels que l'Incubateur, l'été à Montereau, le choix d'une affiche pour la «Battle des mots» ou encore la fête de la musique. Après un bref temps d'obser-



vation, les conseillers n'ont pas hésité à prendre la parole... Et les idées ont jailli. Une première expérience de la démocratie pour ces jeunes fraîchement désignés qui a mis en lumière leur grande appétence pour le débat public.

Solidarité

Une formation gratuite et rémunérée pour les 18-25 ans

Pour les 18-25 ans qui cherchent un revenu fixe en cette période difficile, pour les apprentis sans employeur depuis le 1^{er} mars 2021, ou encore pour les demandeurs d'emploi de plus de 25 ans à la recherche d'une formation qualifiante... la Région propose des formations gratuites et rémunérées jusqu'à 4 000 euros pour 6 mois.

POSTULEZ EN LIGNE !

Grâce au catalogue de formations disponible en ligne, vous sélectionnez le domaine dans lequel vous recherchez une formation, votre niveau d'études et la localisation souhaitée. Si une offre vous intéresse, vous pouvez postuler directement en ligne !

Rendez-vous sur iledefrance.fr
ou sur le [facebook de la Ville](#)



Centre d'Incendie et de Secours de Montereau

Le projet de la nouvelle caserne en bonne voie

Dans sa dernière séance du 27 mars dernier, le Conseil Municipal a officialisé son soutien au projet de construction d'une nouvelle caserne de pompiers à Montereau porté par le Département. Une bonne nouvelle pour nos soldats du feu qui pourraient disposer d'ici 2024 d'un équipement flamboyant neuf.

ENTRÉE DE VILLE

Le Centre d'Incendie actuel, situé rue Pierre Brossolette, construit en 1972 et agrandi en 1990, connaît en effet des difficultés liées à son ancienneté, son exiguité, sa vétusté, mais aussi à son positionnement géographique. Il est de plus situé en



zone inondable. Le projet prévoit de le déplacer en entrée de ville, à proximité immédiate du carrefour à feux existant entre

la route de Paris et la route de la Grande Paroisse. Une situation stratégique qui permettra aux véhicules d'intervention

de bénéficier de deux départementales (RD605 et RD67). Sans oublier l'avantage du terrain qui offrira une surface suffisante pour accueillir la nouvelle caserne dans des conditions optimales.

EN PRATIQUE

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) travaille au projet de bâtiment et de secours, et a prévu de mobiliser 9 millions d'euros dans son plan pluriannuel d'investissement pour la nouvelle caserne de Montereau. De son côté, la Ville porte des études environnementales et l'acquisition foncière. La mise en service est prévue pour dans 4 ans !

Etat Civil

BIENVENUE AUX ENFANTS NÉS À MONTEREAU

Micheline JAMINET veuve FOUQUET,

Pas de naissance
cette semaine

75 ans

Mauricette LÉGAL, 68 ans

Christiane LEFÈVRE, 91 ans

DÉCÈS

Profils :

Bac+2 ou Licence en maintenance industrielle, 2 ans d'expérience sur un poste similaire, Anglais technique requis.

Type de contrat : CDI

Postulez par mail via parisjob.com

Retrouvez plus de 1000 offres d'emploi sur Montereau et dans un rayon de 20 km via la plateforme «Jobijoba» consultable gratuitement sur montereau77.fr.

Vie scolaire

INSCRIPTIONS POUR L'ÉCOLE ET LA CANTINE

La rentrée, cela s'anticipe. Votre enfant entre en maternelle ou en CP en septembre prochain ? Vous souhaitez qu'il bénéficie de la cantine scolaire ? Tenez-vous prêts, les inscriptions se déroulent jusqu'au vendredi 16 avril.

Comment ?

Suite aux dernières restrictions des mesures sanitaires, le service de la Vie Scolaire et de la Petite Enfance se voit dans l'obligation d'en adapter les modalités. Afin de limiter les déplacements des familles, les inscriptions à l'école et à la cantine pour l'année à venir se feront par mail. Après avoir envoyé une demande à inscription.scolaire@ville-montereau77.fr, la mairie vous enverra un dossier d'inscription à remplir, puis à renvoyer avec des documents à fournir. Pour les familles qui ne peuvent le faire à distance, des rendez-vous seront OBLIGATOIREEMENT fixés, dans le respect des mesures sanitaires, en mairie ou à la Maison des Services Publics.

Rappel

Attention, les inscriptions scolaires se font uniquement pour la première rentrée en maternelle et en classe préparatoire (CP). À noter que pour les enfants déjà inscrits en restauration scolaire en 2020/2021 et qui ne changent pas de cycle (passage de la maternelle à l'élémentaire), un renouvellement automatique est effectué.

Pour plus de renseignements, contactez le service de la Vie Scolaire et de la Petite Enfance :

• tél. 01 64 70 44 65 ou 01 64 70 44 13

(service joignable du lundi au jeudi 8h45-12h et 14h-18h, le vendredi 8h45-12h et 14h-17h)

• mail : inscription.scolaire@ville-montereau77.fr

Entreprises

TROUVEZ L'AIDE RÉGIONALE DONT VOUS AVEZ BESOIN

Votre entreprise fait face à des difficultés ? Vous avez un projet d'innovation ? Vous souhaitez renforcer votre outil de production ou vous développer à l'international ? La Région Île-de-France vous accompagne à travers plus de 20 aides. Parmi celles-ci :

- TP'up Relance et PM'up Relance (pour la relance, le repossement stratégique et les projets de croissance),
- Prêt Rebond (prêt à taux zéro pour les TPE et PME),
- Accompagnement Smart Industrie (pour les PME des filières industrielles stratégiques),
- Chèque numérique «pour un commerce connecté» (aide pour une meilleure présence sur Internet),
- Entrepreneur Leader (accompagnement de la création et de la reprise d'entreprise), etc.

Pour vous y retrouver, un nouvel outil numérique a été mis en place pour identifier rapidement celle qui correspondra le mieux à votre projet ou à votre besoin du moment.

Rendez-vous sur ce lien :

<https://www.iledefrance.fr/entreprises-trouvez-laide-regionale-dont-vous-avez-besoin-en-3-clics>

Cliquez sur le bouton rouge pour accéder à la plateforme, puis indiquez : la nature de votre projet, votre secteur d'activité, le nombre de vos salariés.

Service Civique ENGAGEZ-VOUS !

Vous êtes motivé, vous souhaitez vous engager au service de la collectivité ? La Ville de Montereau recherche 2 personnes en service civique. Durant 8 mois, à raison de 25 heures par semaine à compter du mois de mai, votre mission consistera à soutenir et accompagner des personnes âgées dans le cadre du projet de la Maison du Bel âge.

Les candidatures sont à adresser

• soit à :

secretariatdrh@ville-montereau77.fr

• soit par courrier à : Monsieur le Maire

54, rue Jean Jaurès - 77130 Montereau-Fault-Yonne

Sortie nature

«À LA DÉCOUVERTE DES FLEURS DU PRINTEMPS»

Besoin de prendre l'air et de découvrir son environnement sous un autre angle ? L'association France Nature Environnement Seine-et-Marne organise une sortie guidée gratuite pour tous (à partir de 5 ans) au cœur de la Réserve Naturelle de Montereau.

Rendez-vous dimanche 11 avril à 14h30

Inscriptions : fne77@orange.fr ou 06 86 91 94 45

Le lieu du rdv sera précisé au moment de la réservation.

N.B. : Prévoir de bonnes chaussures, une tenue adaptée à la météo, et bien sûr votre masque.

Les forces de l'ordre en action

Dimanche 28 mars aux alentours de 1h45, un individu a été repéré par le CSU grâce aux caméras, puis interpellé en flagrant délit par la police municipale alors qu'il tentait de s'introduire dans des véhicules.